

La revue de la
participation
citoyenne
de Vitry-sur-Seine

À votre avis

N°3 - Juin 2022



École Henri-Wallon B

Une nouvelle cour de récré

D.R.

Informer, comprendre pour choisir # Sonder, consulter
avant d'agir # Associer, concerter pour bâtir collectivement
Coconstruire, élaborer ensemble un projet.



édito

À votre écoute au quotidien

Les conseils de quartier ont repris, déjà riches d'échanges et de projets collectifs pour améliorer notre cadre de vie et le bien vivre ensemble. Sous forme de réunions, diagnostics en marchant, ateliers thématiques, ils ont permis de rapprocher les habitant-e-s, les élu-e-s, les services et les acteurs de la ville qui travaillent ensemble pour trouver des réponses concrètes aux problématiques dans chaque quartier. C'est aussi avec vous que se construisent nos espaces verts de proximité, avec la création des Prairies du fort, et c'est à l'écoute de vos attentes que nous dessinons l'école de demain, en généralisant l'extension des horaires de l'étude dirigée dans tous les établissements ou en aménageant une cour végétalisée à Wallon B. Enfin, nous vous associons au développement des deux zones d'aménagement concerté des Ardoines. Choisissez la dénomination de cinq nouvelles voies dans le secteur Descartes en hommage aux communardes et découvrez les premières constructions lors de l'exposition qu'y consacre la Maison du tourisme et des projets.



Fatmata Konaté
Adjointe au maire
à la Participation
citoyenne



Le temps de l'échange



Interrompus durant deux ans, les conseils de quartier ont été relancés en décembre dernier, avec la volonté d'adapter leur fonctionnement pour mieux répondre aux attentes des habitantes et des habitants. Alors, comment ça avance ?

Sept mois se sont écoulés depuis la réunion publique organisée le 27 novembre dernier sur le renouvellement des conseils de quartier. Progressivement, à travers la ville, les 11 quartiers se sont réapproprié cet outil clé qui fait vivre la démocratie de proximité en organisant chacun deux premières réunions. Les échanges ont porté essentiellement sur le cadre de vie et les difficultés rencontrées au quotidien : stationnement, propreté, sécurité routière ou lutte contre les incivilités... En collaboration avec les élu-e-s référent-e-s et avec l'aide du service municipal Vie de quartier, des

actions ont été engagées. Pour lutter contre les rongeurs, fléau maintes fois évoqué, la municipalité a lancé une campagne de dératisation obligatoire sur l'ensemble du territoire d'avril à juin.

Plusieurs initiatives collectives

Pour encourager la participation et le partage d'idées, plusieurs initiatives collectives ont également été menées. Le diagnostic en marchant au Plateau et à Gare/Jean-Jaurès ont permis d'identifier, directement sur le terrain, les troubles et les obstacles rencontrés sur l'espace public. Au Coteau-Malassis, le conseil de quartier a rencontré les services techniques municipaux en vue

de construire ensemble un nouveau plan de circulation et de rénovation des voiries. À la demande des membres du conseil de quartier du Clos-Langlois, une réunion dédiée à la sécurité est en cours d'élaboration pour rassembler tous les acteurs concernés, le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), la police nationale et la police municipale. Autant de façons de rapprocher Vitriotes, Vitriots, élu-e-s et services publics pour mieux identifier les besoins des uns, et les actions des autres.

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?
Les prochaines dates et le compte-rendu de chaque conseil de quartier disponibles sur vitry94.fr



parole de
Vitriots



“Chacun y trouve son compte”

Dalila Chabane, 60 ans

Résidente à Balzac depuis trente-trois ans, c'est la première fois que je participe aux conseils de quartier. J'avais envie de réfléchir à des solutions pour nos problèmes du quotidien, mais aussi de m'informer sur l'avenir du quartier et les possibilités d'accession à la propriété. Il y a forcément des sujets discutés qui ne m'intéressent pas, mais on aborde tellement de points que chacun y trouve forcément son compte. J'ai pu notamment évoquer les difficultés de stationnement ou les accès parking qui ne fonctionnent plus. On doit encore apprendre à débattre, à s'écouter les uns et les autres. Dans l'idéal, pour enrichir les échanges, il faudrait veiller à inviter les acteurs locaux concernés en fonction des thématiques abordées comme la police, les bailleurs sociaux, le centre social...

“Une occasion de se rencontrer”

José et Gabrielle Nieto, 62 ans

Rejoindre le conseil de quartier, c'est l'une des premières choses que nous avons faites avec mon épouse à notre arrivée à Vitry en 1996. S'intéresser à ce qui nous entoure et agir à notre échelle plutôt que nous plaindre, c'est important.

Les conseils de quartier sont cette occasion rare de se rencontrer, de débattre et de mieux vivre ensemble. Chacun peut se faire entendre. Par exemple, au Port-à-l'Anglais, beaucoup ont exprimé la volonté de voir s'installer un marché. Nous y avons réfléchi collectivement avec lucidité, il y avait celles et ceux qui étaient pour, et celles et ceux qui étaient contre.

Le renouvellement des conseils de quartier peine à se faire. Ce sont trop souvent les mêmes qui se déplacent. Les jeunes ne sont pas assez présents. De façon générale, tout le monde gagnerait à accorder plus de temps, mais aussi plus de considération à l'intérêt collectif plutôt qu'aux intérêts personnels.



Ce n'est pas que “parler”, c'est aussi “agir”

Marwan Khayat, 18 ans

J'aime mon quartier et j'y suis attaché, j'aspire à ce qu'il évolue positivement pour nous et pour les générations à venir. En tant que jeunes, nous avons aussi la responsabilité de prendre la relève des plus âgés.

Le conseil de quartier permet de s'investir facilement. En évoquant par exemple la fermeture prolongée du stade Balzac auprès des élus référents, nous avons obtenu sa réouverture rapidement.

C'est un lieu d'échanges qui doit rester apolitique, nous y participons pour améliorer notre quartier, pas pour se prendre à partie. Il faut également continuer à développer la mixité pour que les réunions soient plus représentatives du quartier tel qu'il est : plus de jeunes, plus de femmes... Et nous devons aussi travailler à la concrétisation de nos échanges. Venir au conseil de quartier, ce n'est pas que « parler », c'est aussi « agir ».

Des projets à construire

Commune-de-Paris

Le retour de la fête

Très attendue pour ambiancer le quartier, la fête a enfin repris ses droits grâce à la mobilisation des membres du conseil de quartier. Rendez-vous est donné le 3 juillet.

Paul-Froment/8-Mai-1945

Sensibilisation propreté

Faire en sorte que chacun prenne ses responsabilités, c'est l'objectif des membres du conseil de quartier qui ont choisi d'organiser des actions propreté pour sensibiliser l'ensemble des résidents. Démarrage cet été.

Le Fort

Les Prairies du fort

Les membres du conseil de quartier sont associés à l'aménagement de ce parc. Au cours d'ateliers, ils sont amenés à réfléchir à l'utilisation des trois espaces qui le composeront : parcours sportifs, jardin pédagogique et aire de jeux. (Lire p. 5)

Découvrez les conseils de quartier, ils viennent à votre rencontre :

- mercredi 1^{er} juin, 14h-17h, place du Marché, Centre-ville ;
- mercredi 15 juin, 14h-17h, devant le centre social la Maison des Vitry'haut (angle rue Lebrun/av. Col.-Fabien) ;
- mercredi 22 juin, 14h-17h, devant le café Lucien-Français.

vos prochains conseils de quartier

Le Fort

mardi 7 juin à 18 h 30
école maternelle Louise-Michel

Centre-ville

mercredi 8 juin à 19 h
École élémentaire Joliot-Curie

Plateau

mercredi 22 juin à 19 h
centre social la Maison des Vitry'haut

Coteau/Malassis

Samedi 25 juin à 10 h
salle Auber

Clos-Langlois

samedi 25 juin à 10 h
école élémentaire Paul-Éluard

D'autres dates seront annoncées à la rentrée.

Place aux communardes

Depuis plusieurs années, la municipalité tend à rééquilibrer les genres dans la dénomination des rues par le choix de figures féminines. La majorité actuelle a également décidé de soumettre toutes les nouvelles dénominations à la concertation des habitant-e-s. Cinq nouvelles voies du secteur Descartes doivent être dénommées. À l'occasion des 150 ans de la Commune de Paris, vous êtes invités à choisir cinq noms parmi dix femmes communardes.



Anne-Marie Ménand

Cuisinière, vendeuse de journaux rue Royale, puis cantinière, elle intervient activement dans les débats du club de l'église Saint-Eustache.



Joséphine Marchais

Vivandière au bataillon des Enfants perdus, elle combat sur les barricades et manie elle-même les armes.



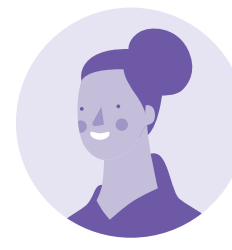
Alix Payen

Née Milliet, engagée comme infirmière dans le 153^e bataillon, elle participe aux combats défendant le fort d'Issy, puis ceux de Levallois.



Blanche Lefebvre

Blanchisseuse, membre du club de la Révolution sociale et de la commission exécutive du comité central de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, combattante pour la liberté.



Victoire Léodile Champseix

Née Béra, dite André Léo ou Léo André, écrivaine, combattante, elle fonde le journal *La Sociale* et appartient à l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés.



Nathalie Le Mel

Ouvrière relieuse, cofondatrice de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins des blessés, combattante à la tête d'un bataillon de femmes.



Anna Jaclard

Née Vassilievna Korvine-Kroukovskaïa, écrivaine, membre du Comité de vigilance des citoyennes du XVIII^e durant la Commune, déléguée aux hôpitaux et ambulances.



Élisabeth Dmitrieff

Dite Tomanovskaïa, cofondatrice de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, elle participe aux derniers combats de rue.



Marie Leroy

Née Spinoy, militante révolutionnaire, membre du Comité des dames s'occupant d'orphelinats de la Garde nationale.



Hortense Machu

Épouse David, cantinière sous la Commune, elle combat et concourt à la défense de la barricade de la rue Royale.



Quelles communardes pour nos rues ?

Retrouvez le portrait de ces dix femmes dans l'exposition proposée par la Maison du tourisme et des projets et sur la plateforme de participation citoyenne participationcitoyenne.vitry94.fr

Les Prairies du fort

Un nouveau parc verra le jour, en 2024, dans le quartier du Fort. Situé rue des Carrières, il occupera une parcelle de 6 800 mètres carrés, classée en espace naturel sensible (ENS). Ce site, inclu dans la trame verte et bleue, est un des éléments porteurs de biodiversité sur la ville, dont les usages seront définis en concertation avec des riverains.

Au pied de l'ancien fort d'Ivry, le projet se situe dans le quartier du Fort, actuellement carencé en espaces verts ouverts au public. Sa proximité avec des établissements scolaires, de personnes âgées et un institut médico-éducatif en fait un lieu privilégié de préservation de la nature, d'animations, de sport et de détente. L'intérêt de la conservation et de la restauration de la biodiversité dans cette zone classée en espace naturel sensible a été mis en avant par la réalisation, en 2017, d'un diagnostic écologique dans le cadre du prolongement et du maintien de la trame verte et bleue du territoire.

Le projet

« Il a fallu faire avec les contraintes du site : la topographie, les carrières souterraines, la pollution, une gestion des eaux pluviales complexe. Au final, ces contraintes sont devenues des éléments structurants et caractéristiques dans la composition paysa-

gère du parc », indique Faustine Clair, cheffe du service Étude et travaux de la direction Espaces verts.

Le parc, accessible aux personnes à mobilité réduite, s'ouvrira sur quatre espaces distincts, à différents niveaux : le parvis ; une prairie vallonnée avec des agrès de fitness ; une terrasse dite active avec des jeux pour enfants, un jardin pédagogique ; une zone de boisement inaccessible et, enfin, un espace d'accueil pouvant héberger expositions et animations. Ce dernier, conçu comme une grange, se fera l'écho de la culture agricole passée. Le parc sera gardienné et équipé de toilettes. Le trottoir nord de la rue des Carrières sera élargi et intégrera une piste cyclable et une bande plantée.

Les étapes de la concertation

Après une phase de travaux préparatoires en 2020 et le confortement des carrières souterraines en 2021, la finalisation des études d'aménagement concernant les usages se fera

en concertation avec les riverains. Jeudi 19 mai, une première réunion d'information s'est tenue, à l'école Louise-Michel, au cours de laquelle le projet a été présenté dans sa globalité. Puis, courant juin, seront portés à concertation les usages de l'aire de jeux, de la boucle fitness et du jardin pédagogique. Quels types d'activités ludiques sur l'aire de jeu et pour quelle tranche d'âges ? Quels agrès pour la boucle de fitness et pour quelle pratique sportive, active ou douce ? Quid du jardin pédagogique ? Y verriez-vous des plantes aromatiques, médicinales ?

Les ateliers de concertation se feront avec le conseil de quartier, l'EHPAD des Lilas, l'IME Suzanne-Brunel et les enfants du centre de loisirs Henri-Wallon.

En septembre, se tiendra la réunion publique restituant les résultats de la concertation.

Dès le printemps 2023, des visites de chantier seront organisées.

Réaménagement du square Balzac



Toufik Ouimi

Le projet de réaménagement du square Balzac, plus précisément des petit et grand bassins de rétention des eaux pluviales, a été concerté, avec les habitant.e.s, dans le cadre du conseil de quartier Vitry-sud/Ardoines, en présence des services municipaux des Espaces verts et de la Voirie. Dans le but de maintenir une gestion alternative des eaux pluviales du quartier, les travaux prévoient de combler le petit bassin, de rediriger ses eaux vers le grand bassin, d'épancher ce dernier et de réaménager l'ensemble de la surface de 1 600 mètres carrés.

Une première réunion a permis de présenter aux habitant.e.s du quartier le contexte du projet et les contraintes du site. Un atelier a ensuite permis de recueillir leurs attentes : sécuriser les abords du grand bassin, aménager des lieux de rencontre, de calme, des zones arborées offrant de l'ombre, des espaces pour les adolescents, des aires de jeux pour les plus jeunes, notamment de ballon. « Nous avons constitué deux groupes hétérogènes qui ont travaillé autour d'un plan, avec des post-it pour écrire et positionner leurs attentes, explique Claire Barrière, chargée de projet au pôle Conception de la direction des Espaces verts. Les participants ont été très productifs et ont échangé entre eux. »

Les services travaillent plusieurs variantes pour répondre à leurs attentes. Elles leur seront présentées lors de la prochaine réunion du conseil de quartier qui devrait se tenir fin juin.

Une fois leur choix exprimé, le projet sera ajusté par les services en prenant en compte leurs retours.

Les travaux d'aménagement devraient débuter en septembre et le nouvel espace être livré à la fin du printemps 2023.



en chiffres

343 876 €
de subventions
du département

42 000 €
de la région

446 850 €
de la métropole du Grand Paris et
CDC Biodiversité



École élémentaire L'accueil des enfants



Vanessa
Maman de deux
enfants scolarisés
(5 et 9 ans)

Avant cette expérimentation, j'ai été obligée de changer de travail pour trouver un poste moins éloigné géographiquement et arriver à l'heure à l'école, et encore, en courant. Et mon conjoint s'est aussi mis en télétravail deux jours par semaine. Épuisant. Et rageant. D'autant que ma fille, elle, était à la maternelle et finissait le centre à 18 h 30. Aujourd'hui, mon organisation personnelle a encore changé, mais je suis ravie pour les familles qui vont bénéficier de ce nouvel horaire. Je pense notamment aux mères célibataires, aux foyers qui n'ont pas les moyens de payer une nounou pour récupérer les enfants à la sortie, aux parents qui bloquent leur promotion dans l'entreprise parce qu'ils n'ont pas cette amplitude horaire possible.



Mathieu Marcérou
Directeur de
l'école J.-Moulin

L'école Jean-Moulin est une école très différente de Montesquieu, par sa taille et son quartier. Cela permettait de tester ce nouvel horaire dans un autre contexte. Nous avons donc mis en place cet accueil de trente minutes supplémentaires avec des enseignants et des jeux de société. Nous avons informé les familles via tous les canaux, affiches, site de l'école, mails, mot dans les cahiers. Il y a environ dix enfants qui restent chaque soir au-delà de 18 heures. Ce ne sont pas les mêmes tous les soirs. Si on les comptabilise tous, ça fait une trentaine d'enfants sur la centaine qui fréquente l'étude régulièrement. Ce n'est pas beaucoup, mais cela répond aux besoins de certaines familles. C'est assez tranquille, léger, pas fatiguant à mon sens. Et cela fonctionne comme ça dans les écoles maternelles et les écoles des villes alentours.

Des parents ont exprimé un besoin : allonger de trente minutes le temps de l'étude dirigée pour les élèves du CP au CM2. L'expérience menée dans deux écoles pilotes a été probante et le dispositif sera généralisé à partir du 30 mai sur toute la ville.

« Dès que mon fils est entré au CP à Montesquieu, je me suis mobilisée sur ce sujet avec quelques autres parents qui souffraient comme moi de cet horaire de fin d'étude à 18 heures », explique Vanessa, maman de deux enfants. La demande de prolonger l'étude dirigée jusqu'à 18 h 30 émane notamment de parents d'élèves de l'école élémentaire Montesquieu, dans le quartier du Port-à-l'Anglais. Un petit groupe d'entre eux soulignait depuis plusieurs années, lors des conseils d'école, la difficulté pour certaines familles de concilier horaires

de vie professionnelle, temps de trajet parfois long et fin de l'étude dirigée. Autre argument avancé : la nécessité d'harmoniser l'horaire de fin de l'étude avec celui des centres de loisirs maternels déjà fixé à 18 h 30. Ceci afin d'éviter les décalages d'organisation au sein des fratries.

Une expérimentation a donc été menée sur cet établissement demandeur, ainsi que sur l'école Jean-Moulin en Centre-ville, depuis le mois de janvier.

Étude dirigée jusqu'à 18 h 30

Concrètement, après la fin de la classe à 16 h 30, le temps de goûter et d'aide aux devoirs classique, les enseignants ont proposé, aux enfants qui restaient une demi-heure de plus, des jeux de société. En bonus : une malle d'une quinzaine de jeux de types différents (construction, calcul, adresse...) a été

constituée selon les âges par les ludothèques municipales et mise à disposition des équipes éducatives. Les quelques mois de test se sont si bien déroulés, d'après les directeurs des deux établissements, que le dispositif, entièrement gratuit, sera proposé dans toutes les écoles de la ville dès le 30 mai. La rémunération du personnel pour la demi-heure supplémentaire représente 100 000 euros annuels pour la ville, auxquels s'ajoutent 12 000 euros d'achat de jeux pour les malles.

À noter : les enfants doivent préciser leur horaire de fin de centre à leur enseignant le matin (pour les CP, via le cahier de correspondance) choisi par leurs parents parmi les trois possibilités proposées (16 h 30, 18 h ou 18 h 30). Ils ne peuvent en aucun cas récupérer leurs enfants en dehors de ces horaires.

en chiffres

2

écoles élémentaires ont testé un nouvel horaire de fin d'étude dirigée

18h30

nouvel horaire possible de l'étude dirigée dans toute les écoles à partir du 30 mai

3

horaires sont désormais possibles pour récupérer ses enfants le soir : 16 h 30, 18 h, 18 h 30



École Henri-Wallon B

Aménagement de la cour

À l'école Henri-Wallon B, parents et enfants ont participé à des ateliers avec les services socio-éducatifs, Architecture et Espaces verts de la ville pour imaginer une nouvelle cour de récré.

Ils ont visité la cour, fait des schémas, posé des post-it sur les plans, réfléchi aux espaces de jeux, de repos, aux matériaux à privilégier, aux plantations, à leurs besoins et leurs rêves... En tout, la concertation aura duré le temps de plusieurs ateliers, deux avec les enfants, trois avec les parents, pour aboutir à une proposition de nouvelle cour de récré pour la rentrée 2022.

Plusieurs particularités pour cette cour, pilote sur la ville : un usage non-genré, plus de végétation (des arbres fruitiers

par exemple), une boîte à livres, un potager pédagogique, des bancs pour papoter, un composteur, des jeux, une fontaine à eau, des cabanes pour se raconter des secrets, une zone calme, un espace réservé aux jeux de ballon, un muret pour s'asseoir, des poubelles de tri...

Et la liste des vœux des élèves ne manquait pas d'imagination ! « On nous a demandé des animaux, une piscine ! » raconte, amusée, Valérie Spriet, du service Architecture, qui a dû refuser certaines idées...

Un revêtement tout neuf

La concertation aura aussi servi à répondre à une attente très forte des enfants, des parents et des ensei-

gnants de rénover le revêtement devenu vétuste de la cour centrale, et que la ville a décidé de refaire entièrement à l'occasion de ces travaux. « On attendait cela depuis plusieurs années, alors on est très contents », rapporte le directeur de l'école, Stéphane Paglino, qui se réjouit aussi des 340 mètres carrés que la cour gagnera en intégrant une partie des espaces verts qui l'entourent.

Une inauguration en septembre

Les travaux commenceront cet été, dès le premier jour des vacances, pour une inauguration en septembre. Et les plantations seront réalisées pendant les congés d'automne. « C'est une démarche très innovante à Vitry,

souligne Martine Gibert, directrice adjointe des services socio-éducatifs. Une chouette expérience qui participe à définir ce que pourraient être les futures cours d'école, des espaces construits avec les enfants pour les enfants. Nous avons également associé les agents des écoles, car cette cour ne s'entretiendra et ne s'utilisera pas de la même façon que les autres. »



paroles



Vicart Kawthar
Mère d'élève

Nous demandions le réaménagement de la cour, et notamment la reprise du revêtement, accidentogène, depuis plusieurs années. Le lancement du projet était donc attendu. La première proposition qui nous a été présentée était décevante au regard de nos attentes, mais nous avons été entendus, et les services nous ont proposé un nouveau plan. Au final, le projet porte un équilibre entre nos attentes et le souhait de la municipalité d'aménager une cour pilote sur la ville, végétalisée et non-genrée, dans les contraintes budgétaires imposées. Et il a été conçu en concertation avec les enfants, l'équipe pédagogique et les parents d'élèves, selon une méthodologie qui se veut participative. Nous attendons les travaux du mois de juillet avec impatience !

Les dates clés du projet

Octobre 2021 1 ^{re} session d'ateliers	Novembre 2021 2 ^e session d'ateliers	Décembre 2021 3 ^e session d'ateliers	Mars et avril 2022 4 ^e session d'ateliers	Juin 2022 Préparation du chantier	Début juillet Démarrage du chantier	Fin août Livraison du chantier	Automne 2022 Plantations
---	---	---	--	---	---	--	------------------------------------



Nicolas Wanlin

Les Ardoines s'exposent

La Maison du tourisme et des projets vous présente une nouvelle exposition sur l'aménagement des Ardoines. Ce territoire de 300 hectares porte les projets phares de l'opération d'intérêt national (OIN) Orly-Rungis-Seine-Amont (ORSA) initiée en 2007 sur 11 communes le long de la Seine. C'est le plus gros programme de développement urbain en cours à Vitry et l'un des plus importants d'Île-de-France. À travers une dizaine de panneaux, l'exposition présente cette métamorphose ambitieuse portée pour répondre aux

besoins des Vitriote-s, avec un zoom sur chacune des deux zones d'aménagement concerté (ZAC), Seine Gare Vitry et Gare Ardoines, et leurs premiers secteurs opérationnels. Un focus présente plus particulièrement le groupe scolaire Bel-Air prévu dans la ZAC Gare Ardoines, un projet à la pointe de l'innovation pédagogique et du développement durable, défini avec ses usagers. Enfin, trois panneaux présentent les dix femmes communardes dont les noms vous sont proposés pour choisir ceux de cinq nouvelles voies du secteur

Descartes (lire page 4).

Évolutive, cette exposition vous fera découvrir et participer à de nouveaux choix au fil de l'avancée du projet.

Vous êtes également invités à une réunion publique de présentation (avec images 3D) du groupe scolaire Bel-Air et des permis de construire du lot Eiffage, en présence des architectes, de l'EPA ORSA et des services de la ville : **jeudi 9 juin à 9 h au centre social Balzac, 7, rue Olympe-de-Gouge.**

Le vélo pour tous

L'été dernier, une concertation était lancée auprès des Vitriote-s et des associations pro-vélo locales pour réfléchir ensemble aux contours d'un plan vélo pour la ville. Elle avait pris la forme d'un webinaire et d'une consultation sur la plateforme de participation citoyenne de Vitry. De nombreux-ses Vitriote-s avaient fait part de leurs attentes, et certains avaient même participé à une expérimentation des itinéraires cyclables à l'aide d'une minicaméra embarquée. Le plan vélo, c'est quoi ? Ce sont d'abord

des futurs aménagements de voirie pour permettre aux plus de 1 200 cyclistes quotidiens de pouvoir traverser la ville d'une extrémité à l'autre en toute sécurité. C'est aussi la création d'une offre de services à destination des usagers pour faciliter et développer la pratique des modes de déplacement alternatifs plutôt que les modes de déplacement motorisés.

Pour l'accompagner, un guide des bonnes pratiques pour partager la route entre les différents types d'usagers sera

mis à disposition des habitant-e-s. La ville donne rendez-vous aux Vitriote-s le 22 juin pour une réunion publique présentant le bilan de la concertation et le plan vélo, qui sera soumis au conseil municipal le 29 juin. Seront exposés notamment le calendrier prévisionnel des aménagements et les futures actions de mise en œuvre des différents services qui accompagneront son lancement.

Réunion publique mercredi 22 juin à 18 h 30, à l'hôtel de ville.



Vitry agit pour votre santé

Le contrat local de santé (CLS), quésaco ? Le contrat local de santé de Vitry-sur-Seine est un document qui cadre la politique de santé déployée par la ville. Signé en 2018, le premier CLS a permis de déterminer des axes prioritaires en santé, avec comme fil conducteur la réduction des inégalités sociales de santé (ISS). Ainsi, l'accent a été mis à la fois sur des populations particulièrement vulnérables (jeunes, seniors...) et des enjeux prioritaires (santé environnementale, offre de soins...) pour améliorer la santé de tous. Arrivant à échéance en 2022, le CLS doit être révisé, en vue d'un renouvellement pour la période 2022-2027. À cet effet, la ville lance un diagnostic santé à travers un questionnaire destiné à tou-te-s les Vitriote-s, afin d'établir une photographie de leur état de santé et de leurs priorités, de l'offre de soin, de prévention et de dispositif médico-psychosociaux sur le territoire.

Retrouvez le questionnaire en ligne sur vitry94.fr et dans les différentes structures municipales.

La régie publique de l'eau avance

Fin mars, six mois après la votation citoyenne pour une régie publique de l'eau, les statuts de la régie transitoire de neuf communes, dont Vitry, ont été adoptés par le conseil territorial Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB). Une convention entre le GOSB et la structure a également été adoptée pour couvrir la fin progressive de la délégation de service public en cours avec Véolia et négocier l'achat d'eau en gros, le transfert des ouvrages de production, de transport et de stockage de l'eau potable. Il s'agit de démarrer, d'ici le 31 décembre 2023, une maîtrise publique complète du service public de l'eau potable réduisant son prix.

COURS

À votre avis

publication éditée par la ville de Vitry-sur-Seine, 2, av. Youri-Gagarine 94407 Vitry-sur-Seine Cedex 01 46 82 80 00

Directrice de la publication
Fatmata Konaté

Rédaction en chef

Marjorie Andrés
Adeline Chérion

Photographies

Nicolas Wanlin

Rédaction

Majda Abdellah
Katrin Acou-Bouaziz

Nicolas Blanc
Cécile Bongrain
Paule Herouard
Gwénaél le Morzellec

Mise en page

Direction de la Communication

Impression : La Gallote,
Groupe Prenant

Votre avis est précieux, vous êtes Vitry !

Retrouvons-nous dès à présent sur la plateforme de participation citoyenne vitriote.



Participationcitoyenne.vitry94.fr